

Rentrée 2020

Nouveaux
parcours d'accès
aux études de
santé



Filières de santé

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie
Masso-kinésithérapie

Edition 2 mars 2020



Les nouvelles modalités d'accès aux études de santé sont fixées sur les principes par un cadre national mais chaque université définit ses parcours PASS/L.AS avec leurs programmes, épreuves et modalités d'admission dans les filières santé.

PASS et L.AS par les facultés de l'université de La Réunion



Les informations de ce guide sont présentées sous réserve des dispositions finales adoptées, au plus tard pour la rentrée 2020, par les instances de l'université de La Réunion.

- > Plusieurs parcours de formation (PASS et L.AS) remplacent la PACES pour l'admission dans les études de santé. Les parcours de l'université de La Réunion permettent de préparer l'accès en **2^{ème} année** des études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie ou en **1^{ère} année** des études de masso-kinésithérapie.
- > Chaque étudiant peut présenter deux fois sa candidature pour une ou plusieurs filières, sous réserve d'avoir validé le parcours de formation défini pour chacune de ses candidatures.
- > Le nombre d'étudiants admis dans une filière de santé, appelé **capacité d'accueil santé (CAS)**, est fixée conjointement par l'université et l'agence de santé (suppression du *numerus clausus* fixé par arrêté interministériel).

Dispositions particulières pour la poursuite d'études

L'étudiant admis dans une filière de santé à l'issue de PASS ou L.AS à l'université de La Réunion effectue obligatoirement sa poursuite d'études à l'université de La Réunion ou à défaut, dans des établissements (La Réunion ou la métropole) avec lesquels il a été établi une convention pour l'accueil des étudiants.

Filière	Etablissement
Médecine	Université de La Réunion jusqu'à la 3 ^{ème} année (Saint-Pierre) puis à partir de la 4 ^{ème} année au choix, selon le classement à l'issue de PASS/L.AS et des capacités d'accueil, dans plusieurs universités métropolitaines (liste consultable sur le site internet de l'UFR Santé : https://ufr-sante.univ-reunion.fr/formation/medecine/deuxieme-cycle)
Maïeutique	CHU de La Réunion, école de sage-femme, Saint-Denis.
Odontologie	Université de Bordeaux
Pharmacie	Université de Bordeaux ou université de Montpellier, au choix selon le classement à l'issue de PASS/L.AS et des capacités d'accueil de chacun des établissements.
Masso-kinésithérapie	CHU de La Réunion, Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK), Saint-Pierre.

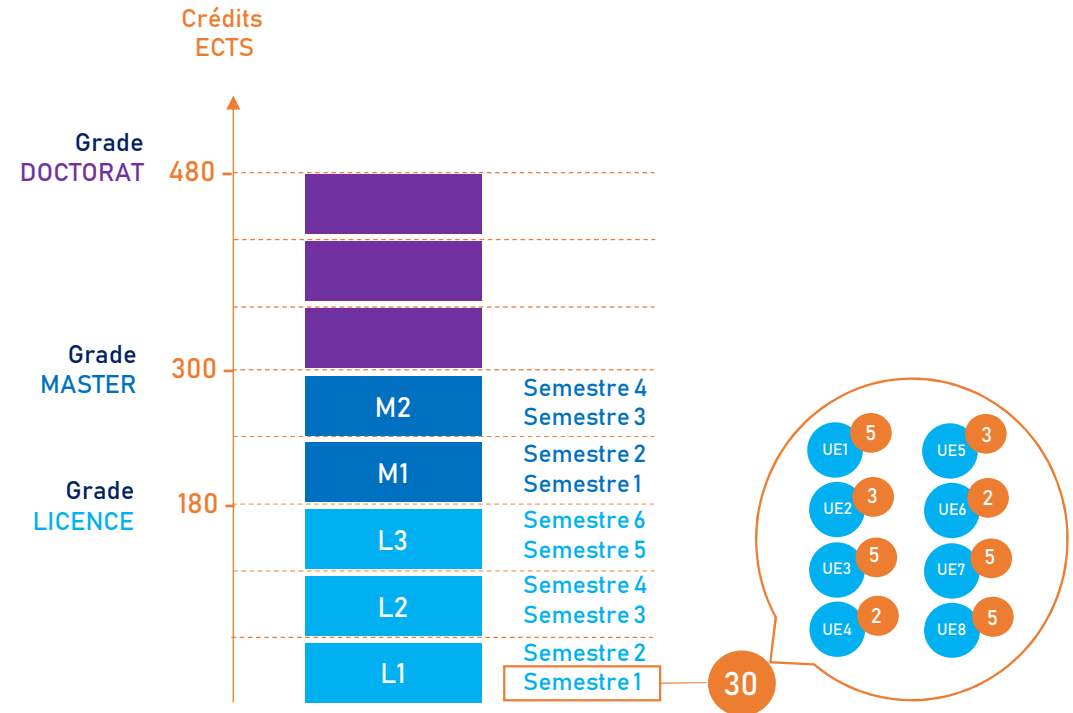


Crédits ECTS

(European Credits Transfer System)

Le système européen de l'enseignement supérieur est basé sur des crédits ECTS qui :

- attestent des compétences acquises au cours d'une formation ;
- sont capitalisables et transférables pour favoriser la reconnaissance des formations en Europe ;
- sont accumulés par semestre en validant des unités d'enseignement (UE) de la formation suivie ;
- permettent la reconnaissance de trois niveaux de formation avec les grades de licence (L), de master (M) ou de doctorat (D).



L'université et ses composantes

L'université est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Elle comprend des facultés (ou UFR : unité de formation et de recherche), écoles et instituts et des laboratoires de recherche.



- UFR Droit et Economie
- UFR Sciences et Technologies
- UFR Lettres et Sciences Humaines
- UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement
- UFR Santé
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI)
- Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)
- Observatoire des Sciences de l'Univers - Réunion (OSU-R)

Domaines de formation

Les formations à l'université sont décrites en référence à des domaines :

- ALL : Arts, Lettres et Langues
- DEG : Droit, Economie, Gestion
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- STS : Sciences, Technologies, Santé

Diplômes

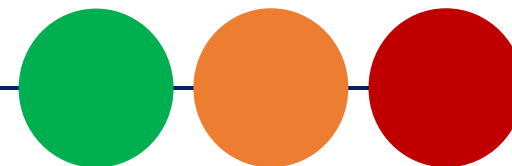
Licence, Master et Doctorat sont des diplômes nationaux qui certifient des compétences.

Mentions

Une mention permet de référencer un diplôme national avec sa dominante. Il en existe 45 pour le diplôme national de licence (ex. droit ; chimie ; sciences pour la santé).

Parcours de formation


C'est un parcours défini pour l'obtention d'un diplôme.



Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Ces modalités sont définies par chaque université dans un règlement des études et peuvent prendre la forme de contrôle continu et/ou de contrôle terminal par des épreuves écrites ou orales.

L'étudiant peut bénéficier d'une seconde chance pour valider une unité d'enseignement (UE) si les évaluations initiales n'ont pas été suffisantes.

 Avec le PASS, le bénéfice de la seconde chance pour valider une UE ne permet plus de participer au classement (règle nationale fixée par l'arrêté du 4 nov. 2019 - art.3 - III).

Pour la validation d'un semestre ou d'une année, des règles de compensation peuvent s'appliquer.

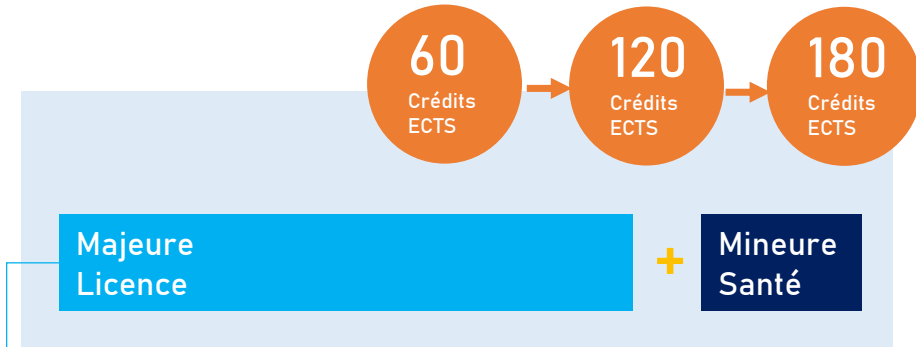
L.AS ou PASS

Les programmes de formation de L.AS et PASS se différencient notamment par la majeure.

En L.AS, la majeure licence et la mineure santé permettent d'obtenir les crédits ECTS pour valider la candidature avec 60, 120 ou 180 crédits ECTS.

Le PASS ne permet de valider que 60 crédits ECTS requise pour une 1^{ère} candidature. La mineure licence choisie en PASS facilite la réorientation dans la L.AS correspondante pour préparer une 2^{ème} candidature en ayant validé au moins 120 crédits ECTS (> p.9).

L.AS



Nord : 📄 liste des L.AS disponibles sur Parcoursup

Sud : 📄 liste des L.AS disponibles sur Parcoursup

PASS



Nord : 📄 liste des mineures Licence PASS disponibles sur Parcoursup

Sud : 📄 liste des mineures Licence PASS disponibles sur Parcoursup

Règles pour l'admission dans une filière de santé à l'université de La Réunion

La mineure santé fixe les exigences minimales pour être admis dans une filière santé : tous les étudiants sont classés avec les notes obtenues lors de la validation de certaines UE de la mineure santé qui est identique pour L.AS et PASS.

👉 Les programmes seront consultables au plus tard le 30/6/2020

L.AS ou PASS

Dans chaque université, les places pour l'admission dans une filière de santé sont réparties entre des groupes de parcours et de candidats avec :

- au moins 30% des places pour les étudiants qui présentent leur candidature avec 60 crédits ECTS acquis, réparties pour moitié avec le PASS et l'autre moitié avec les L.AS ;
- au moins 30% des places réservées pour les étudiants qui présentent leur candidature avec au moins 120 crédits ECTS acquis avec une L.AS.

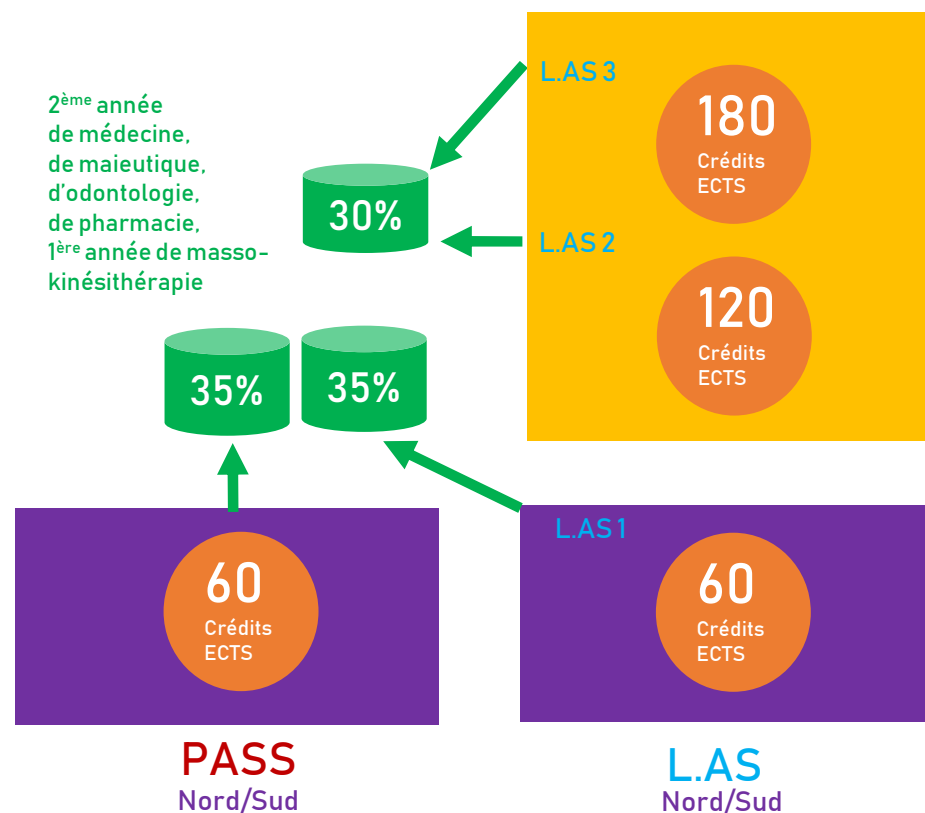
👉 Dans chaque université, le jury fixe des seuils minimum (avec la moyenne des notes prises en compte pour le classement) pour l'admission dans une filière santé. En conséquence, des places peuvent ne pas être pourvues.

Capacités d'accueil santé (CAS) à l'université de La Réunion

Les CAS sont définies pour les groupes de parcours PASS et L.AS, avec 70% des places pour les candidatures présentées avec 60 crédits ECTS.

Répartition des places d'admission pour chaque filière de santé entre L.AS et PASS

👉 La capacité d'accueil santé (CAS) pour chaque filière sera publiée au tard le 30/3/2020



L.AS ou PASS

Les modules ① ② ③ ④ ⑤ sont dispensés dans toutes les universités et sont établis à l'université de La Réunion en mineure santé du PASS et des L.AS.

Modalités spécifiques pour le module de préparation aux épreuves à l'université de La Réunion

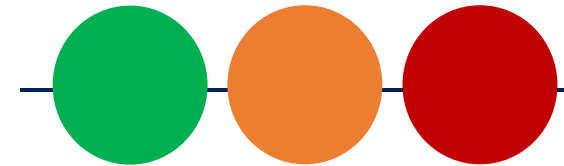
Ce module, normalement prévu pour la préparation des épreuves spécifiques du 2nd groupe, est étendue pour tous les étudiants aux épreuves du 1^{er} groupe pour les UE de préprofessionnalisation (UE découverte métiers et UE spécifique de la filière de santé choisie).

Chaque université détermine les résultats pris en compte pour le classement des étudiants.

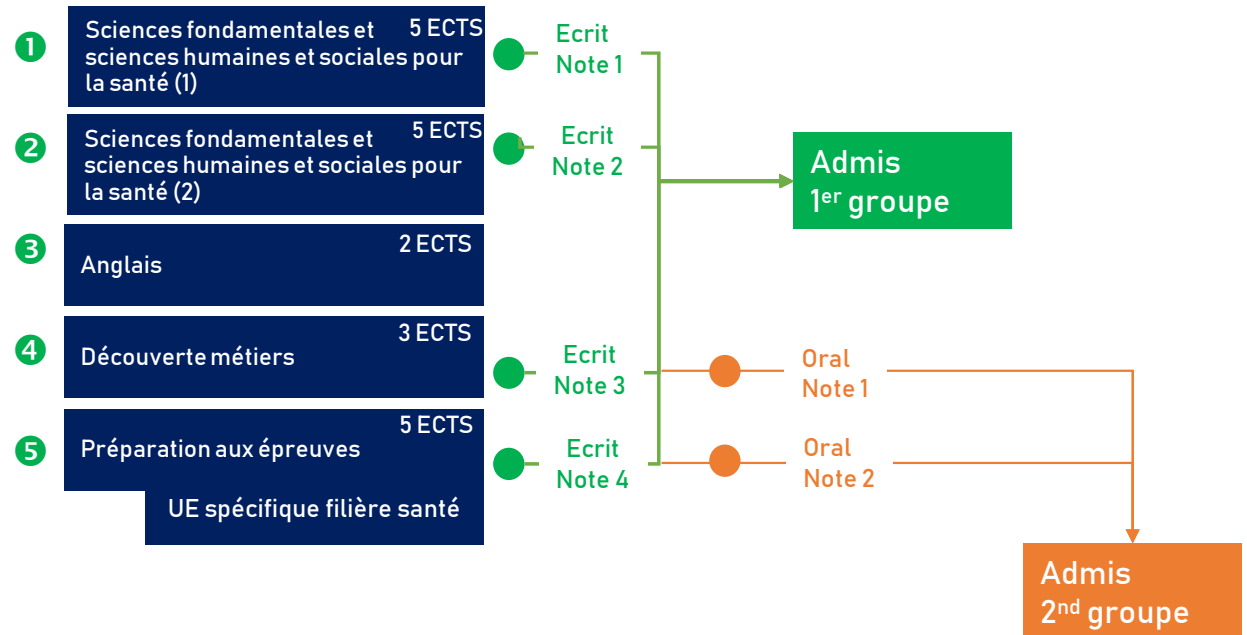
Modalités de classement à l'université de La Réunion

L'admission dans une filière de santé s'appuie sur le classement établi :

- au 1^{er} groupe avec les notes obtenues pour les examens écrits ayant permis de valider les modules ① ② ③ ⑤.
- au 2nd groupe avec les notes obtenues à des épreuves orales complémentaires pour les modules ④ ⑤.



Mineure santé — Examens classants



L.AS ou PASS

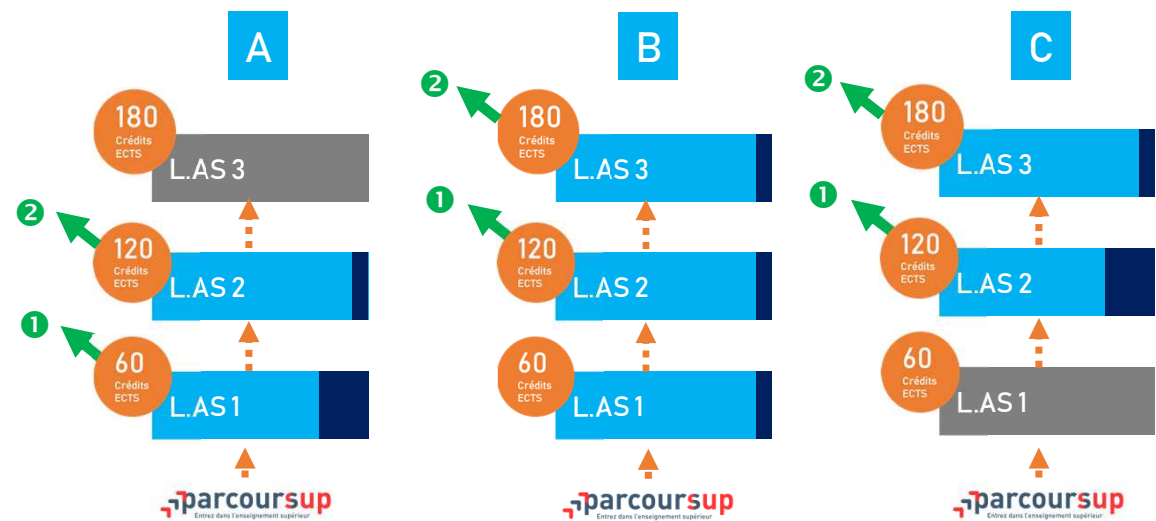
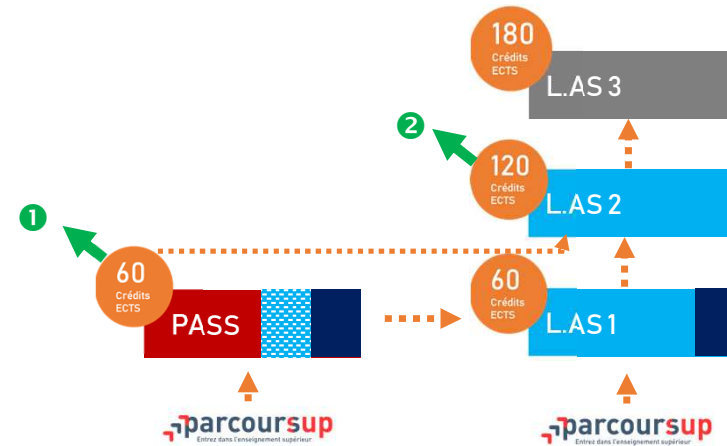
Le PASS ne permet d'acquérir que 60 crédits ECTS pour une 1^{ère} candidature ; la 2^{ème} candidature ne peut être préparée qu'avec 120 crédits ECTS obtenus en 2^{ème} année de la L.AS correspondante avec la mineure licence choisie au PASS :

- L'étudiant du PASS non admis dans une filière de santé mais qui a validé 60 crédits ECTS du PASS peut intégrer la 2^{ème} année de L.AS ;
- L'étudiant du PASS non admis dans une filière de santé et qui n'a pas validé 60 crédits ECTS du PASS devra intégrer la 1^{ère} année de L.AS, puis progresser jusqu'à la 2^{ème} année de L.AS pour atteindre le niveau de 120 crédits ECTS.

Une L.AS peut permettre de préparer les deux candidatures en validant la mineure santé selon un rythme normal (A), progressif (B) ou différé (C).

Toutes les L.AS organisent le rythme A à la rentrée 2020. A venir : liste des L.AS organisant les rythmes B et C

Majeure santé
 Majeure Licence
 Mineure santé
 Mineure Licence



Pour réussir...

La sélection s'appuie sur des objectifs pédagogiques réaffirmés avec un programme et des ressources pédagogiques adaptés en conséquence.

Les évaluations qui sont prises en compte pour la sélection visent alors à vérifier un niveau de compétences de l'étudiant pour suivre une filière de santé.

« Ce que l'étudiant sait et ce qu'il peut faire avec ce qu'il sait... dans une famille de situations »

Faire la preuve de compétences

Mineure santé

Sciences fondamentales et sciences humaines et sociales pour la santé (1) 5 ECTS

Sciences fondamentales et sciences humaines et sociales pour la santé (2) 5 ECTS

Anglais 2 ECTS

Découverte métiers 3 ECTS

Préparation aux épreuves 5 ECTS

UE spécifique filière santé

Apprendre à...

Mobiliser des concepts, méthodes et outils pour analyser une problématique de santé et plus spécifiquement pour la filière de santé choisie (UE spécifique).

Se situer en tant que futur professionnel de santé pour les activités associées et par rapport à l'environnement de travail

Pour réussir...

La formation est dispensée à l'université par une équipe pédagogique d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels de santé qui maîtrisent les objectifs de connaissances et de compétences attendus pour la sélection.

L'équipe pédagogique définit un rythme de progression des apprentissages (planning semestriel) qui est communiqué aux étudiants pour faciliter l'organisation de leur travail personnel.

Les tuteurs, étudiants qui ont réussi la sélection et qui ont été formés pour les nouveaux objectifs pédagogiques, apportent leur expérience de la formation universitaire et travaillent avec l'équipe pédagogique.

Attendus de la sélection pour l'université de La Réunion

Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent des connaissances fondamentales pour les réinvestir dans l'interprétation ou l'analyse critique de situations concrètes.

Tirer profit de la formation à l'université



L'étudiant...

... s'approprie les attendus de la formation et de la sélection

... exploite les ressources qui ont été élaborées par l'équipe pédagogique

... développe les compétences attendues avec l'équipe pédagogique

... profite du soutien disciplinaire, méthodologique et psychologique par les étudiants

Pour rebondir...

Valoriser le parcours de formation

En cas d'échec à l'admission dans les études de santé, l'étudiant conserve le bénéfice des acquis de son parcours.

En particulier, son diplôme de licence sera assorti des compétences additionnelles acquises dans le domaine de la santé.

Ces compétences additionnelles peuvent être valorisées, soit pour une insertion professionnelle directe après la licence, soit pour candidater à une formation de master dans toutes les universités.

Catalogue des formations de l'université de La Réunion

Les formations dispensées à l'université de La Réunion sont consultables sur le lien suivant :

<http://formation.univ-reunion.fr/fr/index.html>

EMPLOI

MASTER
Droit de la santé



Licence de droit
Parcours santé

- Je suis actuellement en PACES, puis-je tenter si besoin ma 2^{ème} chance l'an prochain ?

OUI

Vous avez le choix entre :

- une inscription de droit en PACES « redoublants » maintenue en 2020-2021 avec un *numerus clausus* adapté ;
- une candidature en L.AS 1^{ère} année **via Parcoursup** si vous pensez ne pas obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'issue de la PACES, mais dans ce cas vous ne pourrez prétendre à l'admission qu'en L.AS 2^{ème} année en concourant comme les candidats de cette L.AS 2^{ème} année qui justifient de 120 crédits ECTS.
- une L.AS 2^{ème} année **sur demande auprès de la faculté** si vous pensez avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 en PACES.

- J'ai épuisé mes deux inscriptions autorisées en PACES, puis-je bénéficier d'un triplement au titre de l'année 2020-2021 ?

OUI

Ce triplement est une dérogation pour une 3^{ème} inscription ; la demande sera examinée dans les conditions habituelles qui figurent dans le règlement en vigueur de la PACES : <https://ufr-sante.univ-reunion.fr/formation/paces>

- J'ai fait une 1^{ère} candidature avec le parcours adapté de la 2^{ème} année de licence sciences pour la santé, puis-je tenter une 2^{ème} candidature ?

OUI

En 2^{ème} année de la licence sciences pour la santé si vous redoublez cette année ou en 3^{ème} année de licence sciences pour la santé selon les modalités spécifiques qui seront définies.

- Je suis actuellement en L1, puis-je préparer l'admission dans les études de santé en L2 l'an prochain ?

OUI

Si l'accès santé est disponible en 2^{ème} année de licence

Information & contacts

Site internet de l'UFR Santé

<https://ufr-sante.univ-reunion.fr>



Informations à venir :

- Capacités d'accueil santé pour chaque filière (au plus tard le 30/3/2020)
- Programme des formations (au plus tard le 30/6/2020)
- Règlement particulier des études en PASS (au plus tard le 30/6/2020)

Réseaux sociaux des étudiants



Association Tutorat Santé Réunion



Association Carabins de Bourbon